

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité -Fraternité

COMMUNE DES LILAS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 mai 2017

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille dix-sept le seize mai à dix-neuf heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le dix mai deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel GUIRAUD, Maire.

OBJET

ACTUALISATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS.

PRESENTS :

Daniel GUIRAUD, Arnold BAC, Françoise BALTEL, Lionel BENHAROUS, Johanna BERREBI, Nathalie BETEMPS, Madeline DA SILVA, Isabelle DELORD, Jean DESLANDES, Camille FALQUE, Guillaume LAFEUILLE, Christian LAGRANGE, Valérie LEBAS, Christine MADRELLE, Christophe PAQUIS, Guillaume ROUSSEAU, Frédérique SMADJA, Marlène UZAN, Sandie VESVRE, Sonia ANGEL, Jean-François DEBYSER.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Patrick CARROUER par Lionel BENHAROUS, Roland CASAGRANDE par Johanna BERREBI, Malika DJERBOUA par Nathalie BETEMPS, Claude ERMOGENI par Christian LAGRANGE, Liliane GAUDUBOIS par Valérie LEBAS, Gérard MESLIN par Christine MADRELLE, Narcisse NGAKA par Sandie VESVRE, Delphine PUIPIER par Christophe PAQUIS, Irina SCHAPIRA par Guillaume LAFEUILLE, Manuel ZACKLAD par Camille FALQUE.

ABSENTS EXCUSES :

Mathieu AGOSTINI, Georges AMZEL, Marie-Geneviève LENTAIGNE, Christophe RINGUET.

SECRETAIRE :

Lionel BENHAROUS

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20170516-D69-17-DE
Date de télétransmission : 17/05/2017
Date de réception préfecture : 17/05/2017

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2017**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.****LE CONSEIL,**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,**VU** la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,**VU** le tableau des effectifs,

CONSIDERANT le recrutement d'agents titulaires d'un grade différent de celui des agents qu'ils remplacent, les changements de filières de certains agents à leur demande et le changement d'intitulé d'un grade de la filière de la Police Municipale suite à des reclassements statutaires dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord PPCR (protocole sur la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations).

VU le budget communal,**VU** l'avis du Comité Technique,**VU** l'avis de la commission compétente,**VU** le rapport du représentant légal,**APRES EN AVOIR DELIBERE**

ARTICLE 1 : DECIDE de modifier en conséquence le tableau des effectifs du personnel de la Commune, ainsi qu'il suit :

- Suppressions :
 - ✓ 1 poste d'attaché
 - ✓ 1 poste d'assistant socio-éducatif
 - ✓ 1 poste adjoint administratif
 - ✓ 1 poste de conseiller des activités physiques et sportives
 - ✓ 1 poste d'adjoint d'animation
 - ✓ Du grade de gardien de police municipale
- Créations :
 - ✓ 1 poste d'attaché principal
 - ✓ 1 poste d'animateur
 - ✓ 1 poste de rédacteur
 - ✓ 1 poste d'attaché
 - ✓ 1 poste d'agent social
 - ✓ Du grade de gardien brigadier

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs comme suit :

EMPLOIS	ANCIEN EFFECTIF		MODIFICATIONS		NOUVEL EFFECTIF	
	TNC	TC	TNC	TC	TNC	TC
EMPLOIS FONCTIONNELS						
Directeur Général des Services	0	1	0	0	0	1
Directeur Général Adjoint des Services	0	1	0	0	0	1

Accusé de réception en préfecture
 093-219300456-20170516-D69-17-DE
 Date de télétransmission : 17/05/2017
 Date de réception préfecture : 17/05/2017

FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	0	0	0	0	0	0
ingénieur en chef hors classe	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	0	2	0	0	0	2
Ingénieur	0	1	0	0	0	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	0	3	0	0	0	3
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	0	1	0	0	0	1
Technicien	0	5	0	0	0	5
Agent de maîtrise principal	0	2	0	0	0	2
Agent de maîtrise	0	12	0	0	0	12
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	9	0	0	1	9
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	0	15	0	0	0	15
Adjoint technique	3	152	0	0	3	152

FILIERE ADMINISTRATIVE						
-	-					
Directeur de cabinet	0	1	0	0	0	1
Collaborateur de cabinet	0	1	0	0	0	1
-	-					
Directeur territorial	0	2	0	0	0	2
Attaché principal	0	8	0	1	0	9
Attaché	1	21	0	0	1	21
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	0	4	0	0	0	4
Rédacteur	0	11	0	1	0	12
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} cl	0	7	0	0	0	7
Adjoint administratif pal de 2 ^{ème} classe	0	22	0	0	0	22
Adjoint administratif	0	40	0	-1	0	39

FILIERE CULTURELLE						
Assistant de conservation pal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} cl	0	1	0	0	0	1
Adjoint du patrimoine	0	0	0	0	0	0
Professeur EA classe normale	1	0	0	0	1	0
Assistant d'enseignement artistique pal 1 ^{ère} cl	7	1	0	0	7	1
Assistant d'enseignement artistique pal 2 ^{ème} cl	5	2	0	0	5	2
Assistant d'enseignement artistique	6	0	0	0	6	0

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20170516-D69-17-DE
Date de télétransmission : 17/05/2017
Date de réception préfecture : 17/05/2017

FILIERE SOCIALE	-					
-	-					
Conseiller Socio-éducatif	0	0	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	1	2	0	-1	1	1
Educateur jeunes enfants principal	0	3	0	0	0	3
Educateur jeunes enfants	0	8	0	0	0	8
ASEM principal de 2 ^{ème} classe	0	7	0	0	0	7
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	0	7	0	0	0	7
Agent social	0	7	0	1	0	8

FILIERE MEDICO-SOCIALE	-					
-	-					
Puéricultrice cadre supérieur de santé	0	1	0	0	0	1
Puéricultrice cadre de santé	0	0	0	0	0	0
puéricultrice de classe supérieure	0	1	0	0	0	1
Puéricultrice de classe normale	0	2	0	0	0	2
Cadre de santé	3	0	0	0	3	0
Médecin	0	0	0	0	0	0
Infirmière en soins généraux de cl normale	0	0	0	0	0	0
Infirmière en soins généraux de cl supérieure	0	2	0	0	0	2
Psychologue hors classe	1	0	0	0	1	0
Psychologue de classe normale	3	1	0	0	3	1
Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} cl	0	2	0	0	0	2
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} cl	1	25	0	0	1	25

FILIERE ANIMATION	-					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	0	2	0	0	0	2
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	0	1	0	0	0	1
Animateur	3	11	0	1	3	12
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1	10	0	0	1	10
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	7	0	0	1	7
Adjoint d'animation	65	42	0	-1	65	41

FILIERE SPORTIVE	-					
Conseiller APS	0	1	0	-1	0	0
Educateur APS principal de 1 ^{ère} classe	0	1	0	0	0	1
Educateur APS principal de 2 ^{ème} classe	1	2	0	0	1	2
Educateur APS	3	0	0	0	3	0

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20170516-D69-17-DE
Date de télétransmission : 17/05/2017
Date de réception préfecture : 17/05/2017

FILIERE POLICE MUNICIPALE	-					
Brigadier-chef principal	0	8	0	0	0	8
Brigadier	0	0	0	0	0	0
Gardien brigadier	0	2	0	0	0	2

EMPLOIS NON CLASSES	-					
Directeur du théâtre	0	1	0	0	0	1
Médecin de soin et chirurgiens-dentistes	12	1	0	0	12	1
	119	484			119	484
	603				603	

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2017 et budgets suivants au chapitre 012.

ARTICLE 3 : DIT que cette délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier municipal des Lilas et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas

Daniel GUIRAUD



Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le **17 MAI 2017**
- et de son affichage le **19 MAI 2017**
(pendant une durée continue de 2 mois)

Délibération votée par :

31 Voix pour

Voix contre

Abstentions

Pas part au vote

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20170516-D69-17-DE
Date de télétransmission : 17/05/2017
Date de réception préfecture : 17/05/2017

